



La Députée



**Ministère des Petites et Moyennes
entreprises, du Commerce, de l'Artisanat,
du Tourisme et du Pouvoir d'achat**
Monsieur Serge PAPIN
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Paris, le 27 juillet 2026

Objet : Conséquences des mégafeux girondins sur la saison touristique

Monsieur le Ministre,

Je vous écris en raison de la situation catastrophique causée par les incendies dans le département de la Gironde, en prévision des conséquences funestes qu'ils continueront d'emporter sur la saison touristique, déjà anéantie.

En ce lundi 27 juillet, les feux se sont propagés sur 42 000 hectares, 220 000 personnes et 13 000 entreprises ont été visées par une mesure d'évacuation et 84 pompiers ont été blessés. Madame la Préfète de la région et du département a ce dimanche invité les touristes à ne pas se rendre en Gironde, et à changer de destination pour ceux qui sont déjà présents sur le territoire. Ce matin, la porte-parole du Gouvernement a réitéré cette instruction. Dans les faits, et à cette heure, 30 000 personnes ont été évacuées de la presqu'île du Cap Ferret et une trentaine de campings ont été touchés entre la Gironde et les Landes. Conséquemment, c'est toute l'économie de l'hôtellerie de plein air, des activités balnéaires, de la restauration, de l'hébergement et des communes dont le budget est grandement alimenté par la hausse de la fréquentation estivale qui est menacée.

Si la priorité absolue demeure la stabilisation des feux et la protection des habitants, je me fais le relais des acteurs touristiques et des commerçants, qui souhaitent savoir si le Gouvernement envisage un plan de compensation des préjudices liés à l'effondrement de la saison touristique.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête et vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Edwige DIAZ

Députée de la Gironde
Commissaire aux Finances
Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine